



Fédération des Agricultrices du Québec

Le travail invisible des agricultrices au Québec

RÉSULTATS D'UN SONDAGE INÉDIT

Rapport complet réalisé par Emeline Nicolich | 01/05/2026



1. Résumé exécutif



Ce rapport présente les résultats d'un sondage inédit mené auprès de 500 agriculteurs et agricultrices du Québec, dont 452 femmes, entre décembre 2024 et février 2026. Pour la première fois, des données chiffrées permettent de quantifier la valeur économique et en temps du travail invisible accompli sur les fermes québécoises des répondants.

La moitié des agricultrices répondantes consacre plus de **49 heures par semaine** au travail invisible, toutes tâches confondues (agricoles, domestiques, bénévolat).

Sur le seul volet agricole, la situation révèle une grande polarisation : si **35 % des répondantes ne font aucune heure de travail agricole non rémunéré, un quart en consacre plus de 24 heures chaque semaine**. Pour les agricultrices réalisant du travail invisible, le travail gratuit représente un salaire annuel moyen de **25 293 \$ qu'elles n'encaissent jamais**, au salaire médian d'un ouvrier agricole polyvalent.

Le sondage révèle aussi deux réalités complémentaires. D'un côté, les agricultrices qui s'impliquent sans rémunération dans les travaux aux champs ou la traite y consacrent en médiane **20 heures par semaine**. De l'autre, une charge administrative touche presque toutes les femmes de l'échantillon : **72 % des agricultrices faisant des livraisons le font sans être rémunérées**, et près de **65 % de celles qui font de la promotion et du marketing** sont dans le même cas. **Une agricultrice qui cumulerait ces tâches administratives réalise 12 heures de travail invisible par semaine, ce qui constitue une charge mentale dispersée dans une multitude de tâches.**

L'analyse des données montre une image claire de ce qui aggrave ou atténue le travail invisible agricole dans notre échantillon. **Les agricultrices qui travaillent en compagnie plutôt qu'en entreprise individuelle font considérablement moins de travail invisible.** À l'inverse, **l'agrotourisme double les chances de surcharge extrême** (+486 h/an en moyenne). Les **jeunes entreprises de moins de 10 ans** sont également particulièrement exposées (+603 h/an de travail agricole non rémunéré), ce qui démontre que le travail invisible est un véritable coût d'entrée dans la carrière agricole. Les répondantes exploitantes **ont 2,4 fois plus de chances d'être en situation de surcharge extrême** (plus de 1 248 heures annuelles), et **les répondantes qui occupent un emploi extérieur ont 56 % moins de chances de s'en sortir sans aucune heure de travail invisible agricole.**

Sur le volet domestique, la différence du temps de travail entre femmes et hommes est établie : à profil familial égal, **une agricultrice répondante fait 14h de travail domestique supplémentaire qu'un agriculteur répondant**. Les répondantes au sondage portent une charge domestique significativement plus lourde, en particulier sur les tâches suivantes : **soin aux enfants** (3,4 heures par semaine en plus), **la préparation des repas et l'épicerie** (2,2 heures en plus), et **le ménage, vaisselle et rangement** (1,7 h en plus).

Pour sept des tâches domestiques sur neuf, une proportion plus élevée d'agricultrices répondantes la réalise par rapport à leurs homologues masculins : **chaque tâche prise isolément peut sembler anodine ; ensemble, elles forment une charge mentale continue**.

Ce sondage constitue une base de données inédite qui appelle à des actions concrètes sur quatre fronts. Sur le plan de la connaissance, il est essentiel de poursuivre la collecte de données – notamment auprès des agriculteurs – et d'intégrer des indicateurs du travail non rémunéré dans le Recensement de l'Agriculture. Sur le plan de l'accompagnement, les résultats montrent clairement quelles entreprises doivent être ciblées en priorité : les jeunes entreprises, les entreprises individuelles et celles pratiquant l'agrotourisme. Sur la conciliation travail-famille, des mesures adaptées au milieu agricole doivent continuer à être développées, en portant une attention aux enjeux particuliers des agricultrices. Enfin, il est nécessaire de rendre visible et de reconnaître le travail de l'aide familiale non rémunérée, notamment par des mécanismes fiscaux tels que des crédits d'impôt.



Table des matières

1. Résumé exécutif	1
Table des matières	3
2. Introduction : mesurer ce qu'on ne voit pas	4
3. Méthodologie : une approche rigoureuse et inédite	6
3.1. Un sondage pionnier au coeur du secteur agricole	6
3.2. Portrait des répondantes et répondants	6
4. Résultats des analyses : ce que les données révèlent	9
4.1. Des heures qui ne se comptent pas... mais qui font tourner la ferme	9
49 heures par semaine : la réalité globale	9
Dans les champs et les bureaux : le double rôle des agricultrices	9
4.2. Qu'est-ce qui détermine la charge pour les agricultrices ?	12
Les facteurs clés identifiés	12
Statut de l'agricultrice et de l'exploitation	12
Caractéristiques de l'entreprise	13
Famille et ferme : quand les responsabilités s'accumulent	14
4.3. Conciliation travail-famille : un enjeu touchant les agricultrices différemment ?	15
5. Passer à l'action : recommandations pour la suite	17
6. Conclusion : ce que ce sondage nous apprend et nous invite à approfondir	19
7. Annexes	21
Annexe 1 : Questions du sondage	21
Annexe 2 : Analyses statistiques sur la représentativité des femmes	25
Annexe 3 : Caractéristiques de l'échantillon : graphiques et tableaux	26
Annexe 4 : Description heures de travail invisibles globales pour les agricultrices	29
Annexe 5 : Statistiques descriptives par tâche agricole	30
Annexe 6 : Description des modèles réalisés	31
Annexe 7 : Graphiques et méthodologie pour analyser les heures de travail invisible domestique	32

2. Introduction : mesurer ce qu'on ne voit pas

Le travail non rémunéré, dit « invisible », désigne l'ensemble des tâches essentielles mais non rémunérées ou sous-payées qui assurent le bien-être des familles, le fonctionnement des communautés et la stabilité de l'économie¹.

L'Association Féministe d'Education et d'Action Sociale (AFEAS) a réalisé plusieurs études et mémoires mettant en avant le travail invisible et ses impacts. Il est majoritairement assumé par les femmes et demeure largement sous-évalué. Un sondage de 2019 portant sur le travail invisible avait également mis de l'avant la nécessité de continuer à récolter des données sur le travail invisible et sensibiliser sur son existence². En 2021, l'AFEAS présente ainsi des recommandations pour reconnaître le travail invisible des parents et proches aidants, en l'évaluant et l'intégrant au PIB canadien³ : le travail invisible devrait être comptabilisé et évalué, et l'association propose également plusieurs mesures fiscales, économiques et sociales dans l'objectif de reconnaître le travail invisible et diminuer son poids pour les proches aidants.

De par la spécificité du métier agricole – un métier de passion, souvent réalisé en famille, où l'on habite souvent sur son lieu de travail – il est légitime de se pencher sur le travail invisible pour les agriculteurs et agricultrices.

En 2016, la Fédération des Agricultrices du Québec réalisait une première étude sur le travail invisible en milieu rural⁴. Ce sondage a permis de réaliser des constats majeurs : les femmes interrogées consacrent plus de temps aux tâches domestiques que les hommes, et consacrent également du temps non rémunéré à l'entreprise familiale agricole. Les tâches administratives et financières, souvent gérées par les femmes, sont distinguées du rôle de gestion de l'entreprise par les agriculteurs. Le présent sondage montre qu'en 2025 cette réalité a toujours cours. En 2023, le Secrétariat à la Condition Féminine a également étudié le travail invisible, permettant

¹ Manifeste pour la valorisation du travail invisible, www.travailinvisible.ca.

² Résultats du sondage sur le travail invisible, AFEAS, 2020, <https://travailinvisible.ca/wp-content/uploads/2020/09/Afeas-Sondage-sur-le-travail-invisible-Extrait-Revue-Ete2020.pdf>

³ Afeas et CIAVTI, Le travail invisible, ça compte ! – Pour reconnaître le travail des parents et des proches aidant.e.es en l'évaluant et en l'intégrant au PIB canadien, Montréal, Afeas, 2021, 26 pp

⁴ Etude sur le travail invisible des femmes en milieu rural, Fédération des Agricultrices du Québec, Octobre 2016, <https://travailinvisible.ca/wp-content/uploads/2020/09/AQ-EtudeTravailInvisible-2016-resume.pdf>

de mettre en évidence une différence entre agricultrices et agriculteurs : dans leur échantillon, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à travailler sans salaire (61 % contre 57 %), et cet écart est plus important chez les moins de 40 ans⁵.

Gestion Agricole du Canada a réalisé en 2023 une étude majeure dans le but de comprendre les rôles et expériences des agricultrices canadiennes⁶. L'étude a trouvé que les agricultrices canadiennes s'impliquent majoritairement (avec responsabilité unique ou majeure sur cette tâche) sur la comptabilité, l'administratif, la planification financière, la gestion des paies, le plan d'affaires, la tenue des registres (en élevage), le support opérationnel (en grain), la publicité et promotion. Les auteurs ont aussi mis de l'avant spécifiquement les tâches – agricoles ou domestiques – auxquelles les agricultrices consacrent du temps, et combien. Ainsi, cette étude a présenté une grille de lecture et de compréhension essentielle de l'expérience des agricultrices sur les fermes du Canada, qu'il est précieux d'enrichir.

La distinction de la répartition des tâches entre femmes et hommes agriculteurs a aussi été mise en évidence par le Portrait de la conciliation travail-famille dans les entreprises agricoles au Québec⁷ : Les femmes sont davantage responsables des tâches administratives (64 %) que leurs homologues masculins (20 %), et elles sont également plus responsables des tâches domestiques.

Le travail invisible fait partie des inégalités encore présentes entre femmes et hommes, mais il manque encore de données chiffrées sur le sujet. Dans le secteur agricole, le travail invisible réalisé par les femmes et les hommes est d'autant plus important, car il peut contribuer de manière indispensable à la stabilité de l'entreprise agricole.

Le sondage réalisé en 2024 par la Fédération des Agricultrices du Québec s'attache justement à chiffrer la valeur – en temps et en valeur économique – du travail invisible réalisé sur les fermes du Québec, et à mettre de l'avant les tâches et les types d'exploitations les plus concernées.



⁵ Pour mieux comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein du travail agricole, Secrétariat à la Condition Féminine, 2023

⁶ Expanding opportunities for Canadian agriculture by understanding the experience of Farm Women, Final report, Farm Management Canada, 2023, <https://casa-acsa.ca/wp-content/uploads/Understanding-the-Experience-of-Farm-Women.pdf>

⁷ Portrait de la conciliation travail-famille dans les entreprises agricoles au Québec, Bioclip Vol. 29, n° 12, 13 avril 2021, Stéfanie Cantin et Frédérick Desbiens, de la Direction de la main-d'oeuvre et de la relève, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

3. Méthodologie : une approche rigoureuse et inédite



3.1. Un sondage pionnier au coeur du secteur agricole

Le sondage a été mené auprès des agricultrices et agriculteurs du Québec entre décembre 2024 et février 2026. Il a été hébergé sur le site des Agricultrices du Québec et relayé à différentes reprises sur les réseaux sociaux, par campagne courriel et par des partenaires.

Ce sondage rassemble les réponses de 500 agriculteurs et agricultrices au Québec, dont 452 femmes ont répondu. La définition d'agricultrice retenue est celle communément utilisée par la Fédération des Agricultrices du Québec (AQ), à savoir des **productrices agricoles ou forestières s'identifiant comme femmes**. Les données du sondage incluent donc des personnes de la relève, des personnes qui ont des parts ou non dans l'entreprise familiale, des salariées.

Le sondage récolte ces données descriptives sur les répondants, ainsi que des données descriptives portant sur les exploitations (questions du sondage en *Annexe 1* : Questions du sondage). Les informations récoltées sur le travail permettent de se pencher sur les différentes formes de travail invisible⁸ :

- **Les soins et la gestion familiale** : éducation des enfants, soutien aux proches en perte d'autonomie, accompagnement des personnes malades, tâches domestiques (ménage, cuisine, courses, lavage) et charge mentale (planification et organisation du quotidien).
- **L'implication dans une entreprise familiale** : contribution à une ferme sans rémunération ni protection sociale.
- **Le bénévolat et les stages non rémunérés** : travail essentiel au sein d'organismes communautaires, institutions et services publics.

⁸ Manifeste pour la valorisation du travail invisible, www.travailinvisible.ca.

3.2. Portrait des répondantes et répondants

Sans surprise, le sondage récolte en proportion un plus grand nombre de répondantes (voir *Figure 2*) : 90 % des répondants sont des répondantes. En effet, le sondage été relayé par la Fédération des Agricultrices du Québec, il était donc attendu que les membres – majoritairement des agricultrices – aient plus répondu, et un biais des perceptions genrées peut aussi avoir influencé les hommes à moins répondre.

Une majorité des analyses sera donc menée sur le sous-échantillon des 452 réponses d'agricultrices, qui est un nombre robuste face aux 11 690 exploitantes femmes au Québec⁹.

Ce sous-échantillon présente une taille statistiquement robuste, qui permet de dégager des tendances lourdes et significatives, malgré une distorsion géographique/sectorielle par rapport au recensement. Le détail des analyses statistiques est à trouver en *Annexe 2 : Analyses statistiques sur la représentativité des femmes* et l'ensemble des graphiques illustrant les données descriptives sont présentées en *Annexe 3 : Caractéristiques de l'échantillon : graphiques et tableaux*

Des agriculteurs et agricultrices de tous les âges ont répondu (voir *Figure 3*), **cependant la relève (personnes de moins de 40 ans) est surreprésentée dans les réponses : les moins de 40 ans représentent 54 % des réponses**, alors que les propriétaires de moins de 40 ans représentent 16 % d'agriculteurs au Québec¹⁰. Une distinction importante de notre sondage est néanmoins à souligner ici : comme détaillé plus haut, le sondage étudie le travail invisible pour les agriculteurs et agricultrices au sens large – et non pas uniquement les propriétaires d'entreprises agricoles. Il est donc attendu que des personnes plus jeunes, moins souvent propriétaires, aient pu répondre, et nous reviendrons sur les caractéristiques de ces répondantes.

Le fait que les données aient été récoltées auprès des propriétaires mais aussi de la relève, ou des conjoints non propriétaires peut créer des enjeux au niveau de l'analyse statistique, mais c'est aussi un des aspects novateurs de ce sondage. Ainsi, **61 % des répondants sont des producteurs ou productrices, 26 % sont des conjoints ou conjointes, et le reste des répondants sont des aspirants propriétaires** (voir *Figure 4* et *Table 1*). L'agriculture au Québec compte 54 100 employés agricoles, et l'expérience des conjoints ou aide familiale non rémunérée est moins facilement recensable, il est donc particulièrement intéressant que ce sondage prenne aussi en compte cette part de la population agricole.

⁹ Recensement de l'agriculture 2021, tableau 32-10-0381-01, Statistique Canada

¹⁰ Portrait de la relève agricole au Québec 2021, MAPAQ

On constate qu'aucune région n'est largement surreprésentée ou sous-représentée (voir *Figure 6*). Les répondantes sont à **20 % en Montérégie** (contre 23 % des propriétaires selon le Recensement), **17 % en Chaudière-Appalaches** (20 % selon le Recensement), **12 % en Estrie** (11 % selon le Recensement), **11 % au Centre-du-Québec** (12 % selon le Recensement), et **11 % dans le Bas-Saint-Laurent** (7 % selon le Recensement). Cette légère surreprésentation de certaines régions peut s'expliquer par une meilleure présence de l'organisation dans certaines régions, ou par un meilleur relai du sondage par des organisations régionales partenaires.

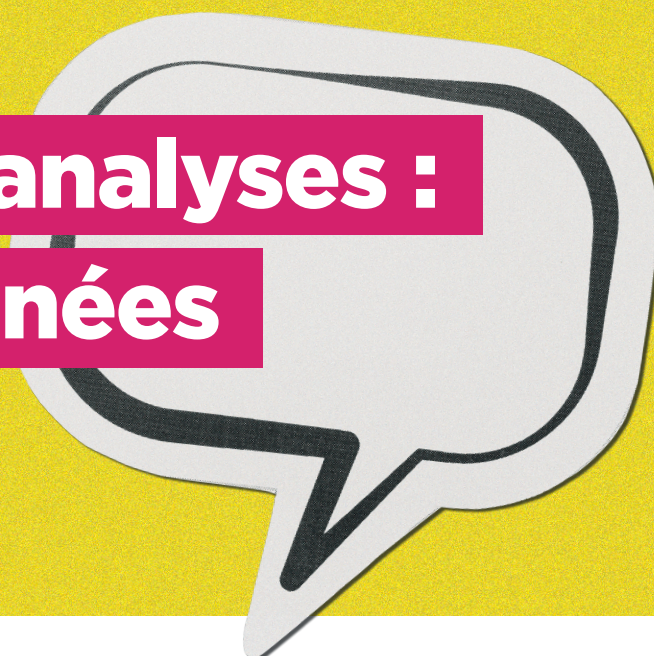
Parmi les 470 répondants ayant déclaré leur production, la diversité des fermes du Québec est représentée. En revanche, **la production laitière est surreprésentée dans les réponses** : 50 % des répondants déclarent être en production laitière, quand les fermes laitières représentent en réalité 20 % (voir *Figure 5 - Répartition des 470 répondants ayant déclaré leur type de productions (à gauche) et des 42 330 propriétaires du Québec selon leur type de production (à droite)*). Les résultats sont présentés en pourcentages. Source : Recensement de l'agriculture, 2021, Statistique Canada, tableau 32-10-0400-01. *Figure 5*). **Le grain est sous-représenté**, avec 10 % de répondants en grains, contre 16% de fermes dans le recensement ; et les autres productions agricoles sont également sous-représentées.

Nous avons également comparé la forme juridique des répondants à la forme juridique des fermes agricoles. Les fermes individuelles sont sur-représentées dans l'échantillon de répondants (voir *Figure 7*).

Ce sondage rassemblant 500 réponses sur les habitudes, les entreprises et les heures de travail invisible des agriculteurs et agricultrices est très novateur et apporte des indications chiffrées jamais étudiées auparavant dans le secteur agricole. Le nombre de réponses assure une analyse robuste qui peut être menée sur les réponses des agricultrices. Certaines comparaisons entre agricultrices et agriculteurs pourront aussi être réalisées.



4. Résultats des analyses : ce que les données révèlent



4.1. Des heures qui ne se comptent pas... mais qui font tourner la ferme

49 heures par semaine : la réalité globale

50 % des agricultrices ayant répondu au sondage font moins de 2 548 h par an, 50 % font plus.

Les tâches incluent le bénévolat, les stages non rémunérés, les tâches agricoles réalisées sans rémunération associée, et les tâches domestiques. En moyenne, les répondantes au sondage font 2 814 h de travail invisible par an.

Ramené par semaine, **la moitié des répondantes font donc plus de 49 h de travail invisible hebdomadaire**, l'autre moitié en fait moins.

Dans les champs et les bureaux : le double rôle des agricultrices

Sur **les tâches purement agricoles**, la moitié des répondantes fait moins de **260 h** de travail invisible par an, et l'autre moitié en fait plus.

49 h
de travail
invisible
hebdomadaire
en médiane

En y regardant de plus près, on constate en réalité que les résultats présentent une grande variabilité entre les répondantes. **25 % des répondantes font plus de 1 248 h de travail invisible agricole par an, c'est-à-dire 24 h par semaine.** Ces agricultrices ont donc une charge de travail sans rémunération lourde ; leur travail réalisé de manière non rémunérée est indispensable aux tâches agricoles de l'entreprise et ne s'apparente pas du tout à un travail de soutien ponctuel et léger.

A l'inverse, 35 % des répondantes déclarent ne faire aucune heure de travail agricole non rémunéré. **La réalité du travail invisible agricole est marquée par une polarisation extrême : alors que 35 % des répondantes parviennent à ne pas assumer de charge gratuite, un quart consacre plus de 1 240 heures par an (24 h/semaine) à des tâches non rémunérées.** Ce phénomène tire la moyenne des heures de travail agricole invisible vers le haut et révèle **une dépendance structurelle de certaines fermes au travail gratuit des femmes.**

**Un quart des
répondantes travaille
sur la ferme plus de**

24 h

**par semaine sans
rémunération**

**Le travail invisible agricole
des répondantes représente
l'équivalent d'un salaire de**

25 293 \$

Parmi les 293 répondantes faisant du travail invisible, chacune consacre **25,6 h hebdomadaires en moyenne au travail agricole invisible, c'est-à-dire l'équivalent de 0,64 ETP** (à 40 h par semaine). Cela représente **un salaire de 25 293 \$** qui serait versé à un potentiel ouvrier agricole polyvalent était rémunéré pour ce travail au salaire médian¹¹.

La tâche que le plus grand nombre de répondantes font sans rémunération sont les tâches administratives (195 répondantes sur 452), **suivies par livraison** (179), **la comptabilité** (171), **le nettoyage et assainissement** (108), **et le contrôle qualité** (105).



¹¹ Salaire, Ouvrier agricole polyvalent/ouvrière agricole polyvalente au Québec, Guichet-Emplois, Gouvernement du Canada.

Tâche	Nombre de répondantes réalisant la tâche	Part de répondantes non rémunérées parmi celles réalisant la tâche	Nombre de répondantes non rémunérées
Livraison/ commission	247	72 %	179
Promotion et marketing	143	65 %	93
Activités liées à la vente directe	142	63 %	90
Transformation	92	61 %	56
Autres tâches administratives	330	59 %	195
Travaux en serre	61	59 %	36
Entretien de la machinerie agricole	39	59 %	23
Comptabilité	292	59 %	171
Activités liées au tourisme et à la ferme	65	45 %	36
Travaux aux champs	103	49 %	50
Contrôle qualité	218	48 %	105
Nettoyage et assainissement	225	48 %	108
Gestion du personnel	212	44 %	94
Soins aux animaux	215	42 %	90
Travaux sylvicoles	13	38 %	5
Traite des vaches	110	31 %	34

Tableau 1 - Part et nombre des répondantes réalisant une tâche agricole de manière non rémunérée parmi celles déclarant réaliser la tâche. En rouge le top 5 des tâches pour la colonne en question.

Parmi les 247 agricultrices faisant les livraisons/commissions, 72 % le font de manière non rémunérée.

Les tâches les plus souvent faites sans rémunération sont principalement liées aux activités de soutien, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles. Ainsi, le plus grand nombre d'agricultrices réalisent sans rémunération les tâches suivantes : les autres tâches administratives, les livraison/ commission, la comptabilité, le contrôle qualité, le nettoyage et assainissement. Chacune de ces tâches a beau prendre le moins de temps individuellement – chacune de ces tâches prend individuellement 2 ou 3 h par semaine, en médiane (voir *Annexe 5 : Statistiques descriptives par tâche agricole*) – **une agricultrice qui cumule ces tâches fait ainsi 12 h de travail invisible par semaine.**

72 %
des
répondantes
assurent les
livraisons sans
rémunération

Les agricultrices sont polyvalentes et leur travail invisible se répartit sur une multitude de tâches qui prennent relativement peu de temps – comparées à d'autres tâches – mais qui prises ensemble créent une véritable charge. **C'est la définition même du travail invisible que l'on retrouve dans les données : une charge mentale constante, répartie en petites séquences tout au long de la semaine, qui finit par être exécutée par presque toutes les femmes, quel que soit leur rôle principal.**

Le soin aux animaux est la tâche qui prend le plus d'heures parmi les répondantes, suivi des travaux aux champs, puis de la comptabilité, la traite, et des autres tâches administratives. Quand elles s'impliquent dans ces tâches sans rémunération, cela ne représente pas un coup de main occasionnel, mais un réel soutien avec **la moitié consacrant 20 h de travail invisible par semaine pour ces tâches** (voir *Annexe 5 : Statistiques descriptives par tâche agricole*). Il y a néanmoins une grande hétérogénéité dans les réponses, avec certaines faisant du soutien ponctuel, et d'autres étant un réel pilier. La prévalence du soin aux animaux s'explique en partie par le fait que les agricultrices en production laitière sont surreprésentées dans l'échantillon.

Ces résultats mettent en évidence l'importance du travail non rémunéré des agricultrices dans la réalisation de nombreuses tâches agricoles et au sein des fermes des répondantes.

4.2. Qu'est-ce qui détermine la charge pour les agricultrices ?

Les facteurs clés identifiés

Plusieurs types de modèles ont été réalisés pour étudier l'impact des différentes variables sur le temps de travail invisible total et temps de travail invisible agricole (voir détails en *Annexe 6* : Description des modèles réalisés).

Statut de l'agricultrice et de l'exploitation

La forme juridique a un impact statistiquement significatif sur le nombre d'heures réalisées. Les agricultrices en entreprise individuelle estiment faire plus d'heures de travail invisible en moyenne que les agricultrices en compagnie ou en SENC. Également, **une agricultrice en entreprise individuelle fait en moyenne 481,7 heures de travail agricole non rémunéré en plus qu'une agricultrice en compagnie (9,2 h par semaine)**. Cela peut traduire une meilleure répartition des tâches dans les structures sociétaires ou un statut plus formel limitant le travail «à la demande».

9,2 h
/semaine en plus
pour les répondantes
en entreprise
individuelle comparé
à la compagnie

Ce résultat est confirmé par l'étude des valeurs extrêmes, qui permet d'étudier les facteurs augmentant la probabilité de faire partie du groupe des agricultrices faisant 0h d'une part, et ceux augmentant la probabilité de faire partie du groupe de plus 1 248 h heures agricoles invisibles annuelles. **Être en Compagnie (comparé à l'EI) multiplie par 3,8 les chances de ne faire aucune heure invisible. À l'inverse, cela diminue de 66 % le risque de surcharge.** Les agricultrices en Compagnie sont donc significativement mieux protégées du fait de faire du travail invisible agricole. Cela peut être dû au fait que la formalisation en compagnie rend « visible » le travail invisible, ou le délimite mieux.

Les résultats révèlent deux mécanismes distincts qui, ensemble, illustrent à quel point le travail invisible agricole s'impose aux femmes indépendamment de leur situation.

D'une part, **les répondantes exploitantes font en moyenne 429,3 heures de travail invisible agricole de plus par an que les conjointes de producteur, et ont 2,4 fois plus de chances d'être en situation de surcharge extrême** (plus de 1 248 heures annuelles). En assumant à la fois les responsabilités officielles de l'exploitation et le travail non rémunéré qui y est associé, elles cumulent une double charge que leur statut formel ne compense pas.

D'autre part, **avoir un emploi à l'extérieur de la ferme ne constitue pas une échappatoire : les répondantes qui occupent un emploi extérieur ont 56 % moins de chances de déclarer zéro heure de travail invisible agricole que celles qui n'en ont pas.** Autrement dit, l'emploi extérieur ne libère pas ces femmes des tâches sur l'exploitation ; elles continuent de travailler sur la ferme, sans en percevoir la rémunération.

Ces deux résultats, bien que portant sur des dimensions différentes du travail invisible, convergent vers le même constat : les agricultrices assurent du travail sans rémunération que ni leur statut ni leur charge professionnelle externe ne viennent alléger.

Dans aucun des modèles, il n'a été trouvé que les parts de l'entreprise (avoir plus ou moins de 50 % de l'entreprise) soit significatif : il ne semblerait pas qu'avoir plus ou moins de part protège contre le travail invisible. La possession de capital est un enjeu de pouvoir (prise de décision), sécurité financière, égalité, mais ne semble pas impacter significativement le travail invisible pour les répondantes de notre échantillon.

Caractéristiques de l'entreprise

Dans les entreprises avec moins de 10 ans d'ancienneté, comparées aux entreprises avec plus de 10 ans d'ancienneté, les répondantes font significativement plus d'heures de travail invisible à l'année. De même, cet impact se vérifie sur les heures de travail invisible agricole : **une répondante en entreprise de moins de 10 ans fait en moyenne 603,5 heures annuelles (11,6 hebdomadaires) en plus de travail agricole non rémunéré**, comparé à une répondante dans une entreprise de plus de 10 ans d'ancienneté. On peut supposer par exemple que le développement de l'entreprise permet une meilleure rémunération des tâches, et donc que le développement d'une entreprise agricole s'appuie en partie sur le travail gratuit.

11,6 h
/semaine en
plus pour les
répondantes
en jeune
entreprise

De même, on retrouve cette interprétation dans les valeurs extrêmes : **les agricultrices dans une entreprise avec moins de 10 ans d'ancienneté ont 2,2 fois plus de risques d'être en surcharge de travail invisible agricole.** Elles ont 72 % de chances en moins d'échapper au travail invisible. Le travail invisible semble être un coût d'entrée important. L'âge n'a pas d'impact significatif : c'est bien l'ancienneté de la ferme qui détermine le travail invisible.

Le fait de faire de l'agrotourisme sur la ferme a un impact statistiquement significatif sur le nombre d'heures de travail invisible totales. L'agrotourisme impacte aussi significativement le nombre d'heures de travail invisible agricole : **en moyenne, une agricultrice répondante dont la ferme fait de l'agrotourisme fait 486,2 heures de travail agricole non rémunéré en plus qu'une ferme qui n'en fait pas** (9,4 h par semaine).

De manière cohérente, **l'agrotourisme double les chances de surcharge extrême**. En miroir, les agricultrices dont la ferme fait de l'agrotourisme ont 61 % de chances en moins d'avoir 0h de travail agricole.

Famille et ferme : quand les responsabilités s'accumulent

Le nombre d'enfants impacte significativement à la hausse les heures de travail invisible global des répondantes. **Chaque enfant supplémentaire est associé à une hausse moyenne de 228,7 heures de travail invisible totales par an** (4,4 h par semaine). Le fait d'avoir des enfants n'impacte pas le nombre d'heures de travail invisible agricole.

Le fait d'avoir des personnes à charge ou dépendantes impacte aussi à la hausse les heures de travail invisible global : **avoir une personne à charge augmente en moyenne les heures de travail invisible totales de 522,7 heures par an (10 h par semaine)**. Le cumul des rôles est assez frappant, car le fait d'avoir une personne à charge impacte également significativement le nombre d'heures de travail invisible agricole. Cela peut s'expliquer par exemple par le fait que la personne à charge étant liée à l'entreprise agricole familiale, l'agricultrice assure aussi plus de tâches habituellement attribuées à cette personne, ou alors le budget familial – fortement lié au budget de la ferme – est impacté par le fait d'avoir une personne à charge, et donc plus de travail se trouve de fait non rémunéré. Un autre sondage devrait être mené pour identifier le lien entre ces variables, car les données récoltées avec ce sondage ne permettent pas de clarifier de quelle manière cette variable impacte le travail invisible agricole.

La convergence de nos modèles statistiques (linéaires et logistiques) confirme que selon les caractéristiques de l'entreprise, les agricultrices sont plus ou moins susceptibles de faire du travail invisible agricole et être en surcharge extrême. La sphère familiale a un impact sur le travail invisible global (incluant tâches agricoles et domestiques) : la forte significativité du nombre d'enfants et de la charge d'autre individu souligne que la main-d'oeuvre féminine est fortement sollicitée pour ces tâches.

4.3. Conciliation travail-famille : un enjeu touchant les agricultrices différemment ?

Les femmes font plus d'heures de travail invisible rattachées aux tâches domestiques que les hommes répondants (voir *Annexe 7 : Graphiques et méthodologie pour analyser les heures de travail invisible domestique*).

Les résultats issus du groupe hommes-femmes apparié démontrent qu'à situation personnelle égale, les agricultrices répondantes **réalisent en médiane 32 heures de travail domestique par semaine, contre seulement 18 heures pour les répondants masculins**.

Cette différence flagrante de 14 heures supplémentaires par semaine (soit 650 heures par an) confirme de manière robuste que la surcharge de travail invisible n'est pas due à des contraintes familiales différentes dans notre échantillon, mais relève bien d'une réalité intrinsèquement liée au genre.

Les agricultrices
répondantes passent

14 h

/semaine en plus
sur les tâches
domestiques que les
agriculteurs.

La distinction par tâche de l'ensemble de l'échantillon permet d'identifier que la disproportion en termes d'heures se situe surtout au niveau **du soin aux enfants (3,4 heures par semaine en plus), de la préparation des repas et l'épicerie (2,2 heures en plus), ainsi que le ménage, vaisselle et rangement (1,7 h en plus)** (*Figure 1*).

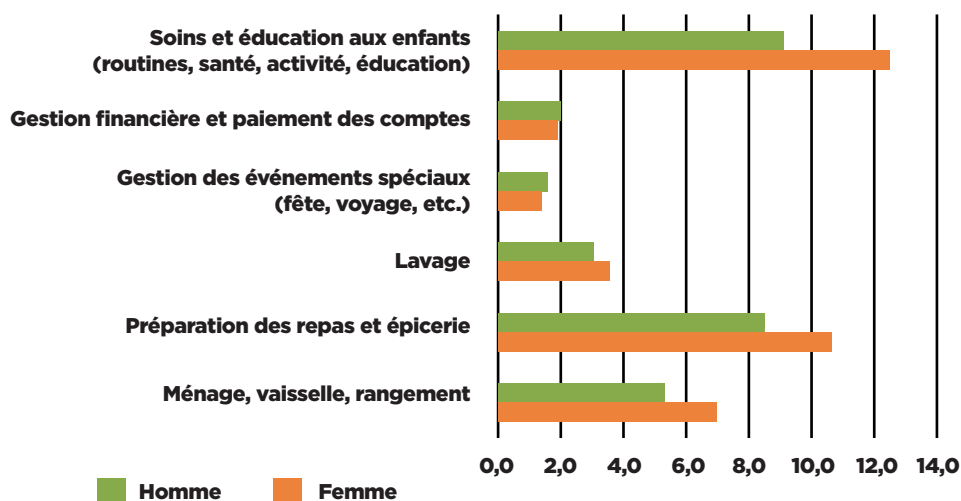


Figure 1 - Nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches domestiques par les femmes et les hommes, pour les 5 tâches domestiques réalisées par le plus grand nombre de personnes.

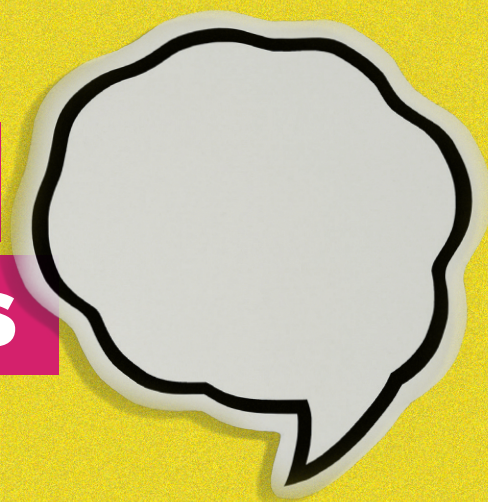
94 % de femmes font le **ménage, vaisselle, rangement, et y consacrent 6,9 h en moyenne par semaine, alors que** 77 % des répondants font cette tâche et **y consacrent 5,3 h**. Pour la préparation des repas, les 93 % des répondantes font cette tâche et y consacrent 10,6 heures, alors que les hommes y consacrent 8,5 heures (*Tableau 2*).

Tâches	Nombre de femmes (sur 452)	Heures moyennes hebdomadaires des femmes	Nombre d'hommes (sur 44)	Heure moyennes hebdomadaires des hommes
Ménage, vaisselle, rangement	427	6,9	34	5,3
Préparation des repas et épicerie	421	10,6	21	8,5
Lavage	412	3,5	21	3,0
Gestion des événements spéciaux (fête, voyage, etc.)	375	1,4	12	1,6
Gestion financière et paiement des comptes	342	1,9	28	2,0
Soins et éducation aux enfants (routine, santé, activité, éducation)	324	12,5	20	9,1
Entretien de la cour, pelouse, pelletage, potager	299	3,3	35	3,1
Soins des animaux domestiques	282	2,4	20	23,0
Réparation, rénovation (maison, auto, etc.)	205	2,0	39	3,7
Soins à un adulte hors ménage	38	2,9	6	4,5
Soins à un adulte du ménage (dépendant)	31	4,4	1	10,0

Tableau 2 - Nombre de femmes et hommes répondants réalisant chacune des tâches, ainsi que nombre d'heures hebdomadaires consacrées à la tâche parmi les répondants déclarant réaliser la tâche

Ces données indiquent également que certaines tâches, comme la gestion des événements spéciaux, sont assumées de manière disproportionnée par les femmes (82 % des agricultrices contre 27 % des hommes). **Mis à part pour l'entretien de la cour et les réparations, les répondantes sont plus susceptibles d'assumer les 7 autres tâches listées** – le nombre de réponses pour le soin aux adultes étant trop faible. **Bien que certaines activités prennent peu de temps individuellement, elles illustrent la présence d'une charge mentale importante, liée à la multiplicité des responsabilités à anticiper et à coordonner.**

5. Passer à l'action : recommandations pour la suite



Les résultats de ce sondage inédit permettent d'identifier des pistes d'action concrètes, à la fois pour amplifier la connaissance du phénomène et pour apporter des changements qui amélioreront la situation des agricultrices au Québec.

1. Poursuivre et amplifier la collecte de données

Ce sondage est un point de départ, pas un point d'arrivée. **Il est recommandé de continuer à relayer l'outil de calcul disponible sur agricultrices.com** afin d'accroître la base de données et d'améliorer la représentativité de l'échantillon. Une reconduction périodique du sondage permettrait également de suivre l'évolution du travail invisible dans le temps et d'évaluer l'impact des mesures mises en place. **Les données sur les hommes devraient également être renforcées pour permettre une analyse comparée plus robuste et mettre de l'avant les enjeux qui traversent l'ensemble de la population agricole.**

2. Prendre en compte le travail non rémunéré dans le Recensement de l'Agriculture

En 2026, Statistiques Canada relance le Recensement de l'Agriculture, dont les résultats paraîtront en 2027. Le travail non rémunéré étant un facteur déterminant pour la viabilité des exploitations et le développement du secteur, **il est recommandé que le Recensement de 2031 intègre des indicateurs portant sur le temps consacré au travail non rémunéré, les types de tâches concernées, et leur répartition par genre.**

3. Cibler les jeunes entreprises : un enjeu d'entrée dans la carrière

La surreprésentation de la relève parmi les répondantes témoigne d'un intérêt marqué de ces générations pour cet enjeu. Or, les résultats montrent que le travail invisible est particulièrement



concentré dans les entreprises de moins de 10 ans d'ancienneté, ce qui en fait un véritable coût d'entrée dans la carrière agricole. La Fédération des Agricultrices du Québec met l'accent sur le soutien des agricultrices dans cette phase de démarrage depuis 2019, à travers le programme Dimension E.

Il est recommandé de développer des programmes d'accompagnement spécifiques à cette phase de démarrage, en sensibilisant les jeunes agricultrices à la valeur de leur travail non rémunéré.

4. Cibler les entreprises proposant de l'agrotourisme pour les accompagner dans leur stratégie de diversification

L'agrotourisme est une stratégie de diversification des revenus intéressante pour les entreprises agricoles : le nombre d'entreprises proposant de l'agrotourisme a triplé en 10 ans au Québec. Le présent sondage démontrant que les agricultrices dans ces entreprises sont plus susceptibles de faire plus de travail non rémunéré, **il est recommandé de continuer les efforts pour proposer des programmes soutenant les entreprises agricoles dans le développement de l'agrotourisme.** Gagner en compétences plus rapidement, ou bénéficier de soutien externe sur le développement de l'agrotourisme peut permettre d'internaliser plus rapidement les coûts associés. C'est un angle proposé notamment par la Fédération des Agricultrices du Québec dans leur programme Dimension E.

L'assouplissement des règles encadrant l'agrotourisme annoncé par le gouvernement du Québec en mars 2026 peut également aller dans ce sens si ces mesures permettent une meilleure reconnaissance du travail et rémunération de ces tâches.

5. Agir sur la conciliation travail-vie personnelle, en ciblant les femmes

L'écart de 14 heures par semaine sur les tâches domestiques démontre que les agricultrices ont besoin de solutions concrètes pour concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Bien que le travail domestique touche à la fois les hommes et les femmes, les femmes en portent une charge plus lourde. **Des mesures ciblant l'accès à des services de garde adaptés au milieu rural et le soutien aux proches aidants en milieu agricole sont des pistes concrètes à explorer.** Ce sont des pistes déjà engagées par la Fédération des Agricultrices du Québec et les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent, qui travaillent sur un projet d'amélioration de l'accès aux services de garde en milieu agricole.

6. Rendre visible l'aide familiale non rémunérée

Dans ce sondage, 26 % des répondantes sont des conjoints ou conjointes de propriétaire. Certaines personnes contribuent de façon substantielle à la ferme sans être propriétaires. **Il est essentiel de visibiliser et reconnaître le statut de l'aide familiale non employée et non propriétaire, par exemple avec la mise en place de politiques fiscales valorisant cette contribution (crédit d'impôt).**



6. Conclusion : ce que ce sondage nous apprend et nous invite à approfondir

Ce sondage met en lumière des faits majeurs : des données chiffrées permettent de mesurer, quantifier et comparer le travail invisible des agricultrices. Il s'agit d'une première étude, qui ouvre la voie à une reconnaissance concrète de cet enjeu dans le secteur agricole. Les résultats présentés et les outils utilisés ont permis de dégager des tendances lourdes et significatives sur le travail invisible des femmes dans le secteur agricole, d'autres études pour confirmer les résultats et aller plus loin seraient les bienvenues.

Il est néanmoins important de souligner quelques limites. D'abord, le sondage repose sur **l'auto-évaluation** : les répondants estiment eux-mêmes leur propre temps de travail, ce qui peut entraîner des sous- ou surestimations, particulièrement complexes pour les chefs d'entreprise dont les frontières entre travail rémunéré et non rémunéré sont souvent floues. Par ailleurs, la **saisonnalité** propre au milieu agricole n'a pas été prise en compte : les heures déclarées représentent une moyenne annuelle qui ne reflète pas les pics d'intensité. Enfin, l'échantillon, bien que robuste en taille, présente des biais géographiques et sectoriels, notamment une surreprésentation des productions laitières et de la jeune relève.

Les résultats invitent à poursuivre les efforts de recherche à mener dans de futures études : vérifier si les facteurs amplificateurs du travail invisible (agrotourisme, jeune entreprise, emploi extérieur) s'appliquent différemment selon le genre, et mener une étude analogue auprès des agriculteurs permettrait de renforcer encore la portée des conclusions de ce rapport.

L'analyse des tâches agricoles met en lumière une réalité que les données de Gestion Agricole Canada (2023) suggéraient déjà : les tâches les plus fréquemment exercées sans rémunération sont les tâches administratives, comptables et logistiques. **Le sondage met donc en évidence une forme de charge mentale propre aux agricultrices : une multitude de tâches qui s'enchaînent et s'accumulent, jusqu'à représenter des centaines d'heures annuelles non comptabilisées.**

Les résultats des modèles statistiques confirment selon le statut et les caractéristiques de l'exploitations, l'agricultrice sera plus susceptible de faire du travail invisible. On retrouve là des revendications portées depuis longtemps par la Fédération des Agricultrices du Québec: le fait d'**oeuvrer dans une jeune entreprise, quelle que soit la génération de la propriétaire, revêt ses enjeux propres**. De même, d'autres facteurs impactant à la hausse le travail agricole non rémunéré sont le fait d'être entreprise individuelle et le fait de faire de l'agrotourisme. **Ces constats sont déterminants pour cibler les politiques de soutien les plus pertinentes. Dans un secteur caractérisé par des volumes de travail importants, le fait qu'une part de ce travail soit non rémunérée dans certains types d'entreprises n'est pas sans conséquence : cela pèse sur la viabilité économique de la ferme et sur la sécurité financière des personnes qui y contribuent.**

La différence entre les hommes et les femmes est **confirmée pour le travail domestique** : les agricultrices répondantes consacrent 14 heures de plus par semaine aux tâches ménagères et aux soins. **C'est le résultat d'une répartition inégale, et genrée du travail non rémunéré. Ces résultats rappellent que si la conciliation travail-famille est un enjeu collectif dans le monde agricole, les mesures à prendre – services de garde adaptés, soutien aux proches aidants – doivent prendre en compte que la surcharge pèse en priorité sur les femmes.**



7. Annexes

Annexe 1 : Questions du sondage

1. Dans quelle province habitez-vous ?

2. Dans quelle région administrative du Québec résidez-vous ?

3. Quelle phrase vous décrit le mieux ?

- Je suis une productrice ou un producteur agricole.
- Ma conjointe ou mon conjoint est un producteur ou une productrice agricole.
- Mes parents ont une entreprise agricole dont je suis la relève ciblée.
- Mes parents ont une entreprise agricole, mais je ne suis pas la relève ciblée.
- Je ne suis pas issue du milieu agricole, mais je souhaite acquérir une ferme.
- Je suis simplement curieux ou curieuse, je n'ai pas de lien avec le secteur agricole.

4. À quel genre vous identifiez-vous ?

- Femme
- Homme
- Personne non binaire
- Ne souhaite pas répondre

5. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 30 ans
- Entre 30 et 39 ans
- 40-64 ans
- 65 ans ou plus

6. Combien d'enfants d'âge mineur avez-vous ?

7. Avez-vous des personnes à votre charge ou dépendantes autre que vos enfants mineurs (personne handicapée, aîné, etc.) ?

8. De quel secteur de production vous ou votre famille tirez son revenu agricole principal ?

- Acériculture
- Apiculture
- Aquaculture
- Bleuets
- Bovine
- Lait de chèvre
- Forestière
- Fraise et framboise
- Légume de transformation
- Grains (grandes cultures)
- Grands gibiers
- Laitière
- Lapin
- Maraîchère
- Œufs
- Ovine
- Pomicole
- Pomme de terre
- Porcine
- Serriculture
- Volaille
- Autre secteur de production
- Nous n'avons pas d'entreprise agricole



9. Quelle est la forme juridique de votre entreprise?

- Entreprise individuelle (travailleur autonome)
- Société par actions (Compagnie)
- Société en nom collectif (SENC)
- Société en participation
- Association
- Coopérative
- Organisme sans but lucratif



10. Dans la dernière année, votre entreprise comportait-elle des activités comme l'agrotourisme, la vente directe, la transformation des produits à la ferme, etc. ?

11. Quel pourcentage de parts avez-vous dans l'entreprise ?

0 ; 1 à 49 % ; 50 % ; 51 à 99 % ; 100 %

12. Quel est votre revenu d'emploi annuel brut personnel (sur vos T4) ?

De ce revenu, quel est le montant en provenance de l'entreprise agricole ?

13. Occupez-vous un emploi ou êtes-vous travailleur-euse autonome en dehors des activités de votre entreprise agricole ?

Si oui, combien d'heures, en moyenne, y consacrez-vous par semaine ?

14. Êtes-vous aux études ?

- Oui, à temps plein
- Oui, à temps partiel
- Non

14.1 Êtes-vous actuellement ou avez-vous fait un stage dans la dernière année ?

- Oui, j'ai / je fais un stage rémunéré
- Oui, j'ai / je fais un stage non rémunéré
- Non, je n'ai pas / ne fais pas de stage

14.2 Quelle est la durée en heure de votre stage ?

15. Faites-vous du bénévolat sans aucune forme de rémunération (école, conseils d'administration, syndicats, etc.) ?

15.1 Si oui, combien d'heures, en moyenne, y consacrez-vous par mois ? ____

15 2. Dans quel(s) domaine(s) êtes-vous impliqué ?

- Syndicalisme agricole
- Milieu communautaire
- Milieu municipal / politique
- Milieu scolaire / garderie
- Milieu de la santé
- Milieu financier (ex. Desjardins)
- Coopérative agricole
- Autre

16. Depuis combien de temps votre entreprise est-elle en activités ?

- Moins de dix ans
- Dix ans ou plus

17. Au sein de votre entreprise, indiquez qui est principalement responsable (plus de 51 % du temps : Vous, Conjoint(e), 50/50, Autre personnes) des tâches suivantes, si elles sont normalement rémunérées et le nombre d'heures moyen par semaine de travail non rémunéré que vous y consacrez ?

- Travaux aux champs
- Soins aux animaux
- Traite des vaches
- Travaux sylvicoles
- Travaux en serre
- Entretien et utilisation de la machinerie agricole
- Contrôle qualité
- Nettoyage et assainissement
- Transformation
- Activités liées à la vente directe
- Livraison / commission
- Activités liées au tourisme à la ferme
- Comptabilité
- Autres tâches administratives
- Gestion du personnel
- Promotion et marketing

18. Au sein de votre ménage, indiquez qui est principalement responsable (plus de 51 % du temps : Vous, Conjoint(e), 50/50, Autre personnes) des tâches suivantes et combien d'heures, en moyenne, vous passez par semaine à réaliser l'une ou l'autre des tâches ci-dessous ?

- Préparation des repas et épicerie
- Ménage, vaisselle, rangement
- Lavage
- Réparation, rénovation (maison, auto, etc.)
- Gestion financière et paiement des comptes
- Entretien de la cour, pelouse, pelletage, potager
- Soins des animaux domestiques
- Soins et éducation aux enfants (routine, santé, activité, éducation)
- Soins à un adulte du ménage (dépendant)
- Soins à un adulte hors ménage
- Gestion des événements spéciaux (fête, voyage, etc.)

19. Seriez-vous en mesure de quantifier le temps passé, chaque semaine, à organiser votre travail autour de celui des autres (ex. planification hebdomadaire, faire le suivi des rendez-vous, etc. ?



Annexe 2 :

Analyses statistiques sur la représentativité des femmes



Surreprésentation des femmes

Le sondage rassemble 452 répondantes femmes (sur 500 réponses), alors que les femmes représentent au Québec 27 % des propriétaires agricoles¹², et 29,7 %¹³ de la main-d'oeuvre agricole au Québec. Les femmes sont donc surreprésentées dans le sondage.

Cela arrive sans surprise car l'organisation ayant relayé le sondage est la Fédération des Agricultrices du Québec, donc il est fort possible que les membres – agricultrices – aient plus vu l'information sur le sondage, et se soient également plus senties concernées par ce sondage – au vu de l'organisme, mais aussi de la perception des normes genrées.

Représentativités du sous-échantillon des agricultrices

Les analyses de représentativités ont donc été conduites sur le sous-échantillon des 452 répondantes. Il y a 16 100 femmes dans la main d'oeuvre agricole en 2022-2024 (moyenne)¹⁴ et 11 690 exploitantes en 2021¹⁵. Notre sondage rassemble les réponses de 452 femmes. **Pour une population de 27 790 agricultrices, notre sondage à 452 répondantes a une marge d'erreur acceptable de 4,6 %, en appliquant la formule de Cochran.**

¹² Recensement de l'Agriculture de 2021, Statistique Canada

¹³ Statistique Canada, Enquête sur la population active

¹⁴ Agriculture-Cultures agricoles, élevage et aquaculture (SCIAN 111, 112, 1151, 1152): Québec, 2025, Guichet-Emplois

¹⁵ Recensement de l'agriculture 2021, tableau 32-10-0381-01, Statistique Canada

Bien que la taille de l'échantillon (N=452) assure une marge d'erreur théorique faible ($\pm 4,6\%$), les tests d'adéquation du Khi-deux indiquent une divergence significative entre la structure de notre échantillon et les données du recensement. Les tests d'adéquation du Khi-deux ont été menés sur les régions, sur les types de production, et sur les catégories d'âges (relève de moins de 40 ans, ou plus de 40 ans).

Ce phénomène était attendu dans ce sondage, qui repose sur le volontariat plutôt que sur un tirage aléatoire strict. Certains secteurs ou régions, plus sensibilisés à la cause ou mieux connectés numériquement, sont surreprésentés. Les membres de la Fédération peuvent aussi être surreprésentés, et donc de fait les régions ou productions comptant plus de membres peuvent être surreprésentées.



Annexe 3 : Caractéristiques

de l'échantillon :

graphiques et tableaux

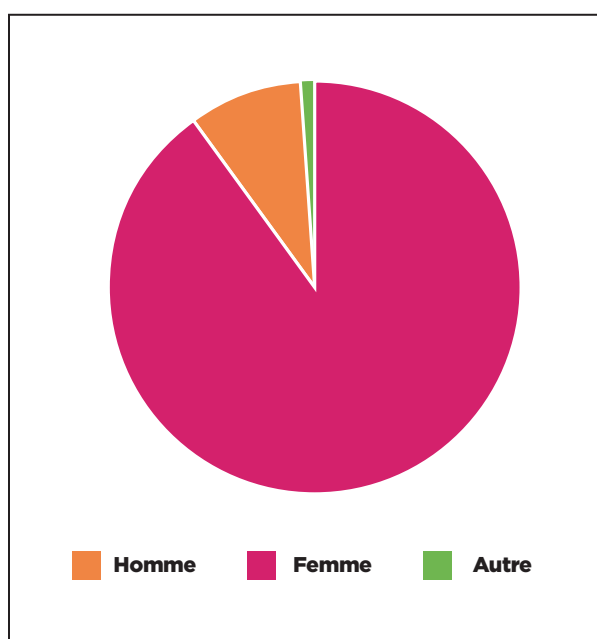


Figure 2 - Répartition des répondants par genre déclaré (500 répondants)

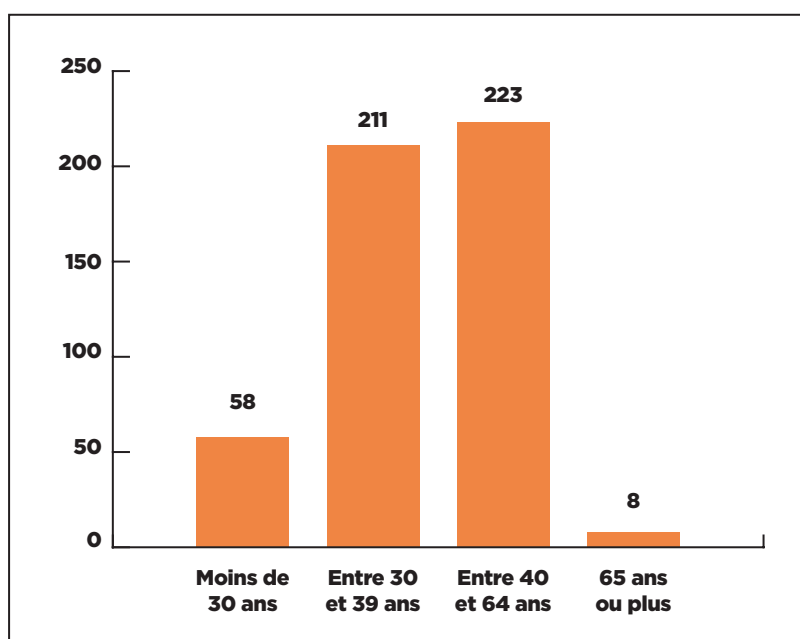


Figure 3 - Âge des répondants du sondage (500 répondants)

Je suis une productrice ou un producteur agricole.	61 %
Ma conjointe ou mon conjoint est un producteur ou une productrice agricole.	26 %
Je ne suis pas issue du milieu agricole, mais je souhaite acquérir une ferme.	6 %
Mes parents ont une entreprise agricole dont je suis la relève ciblée.	5 %
Mes parents ont une entreprise agricole, mais je ne suis pas la relève ciblée.	2 %

Table 1 - Répartition des 500 répondants selon leur profil (en pourcentages)

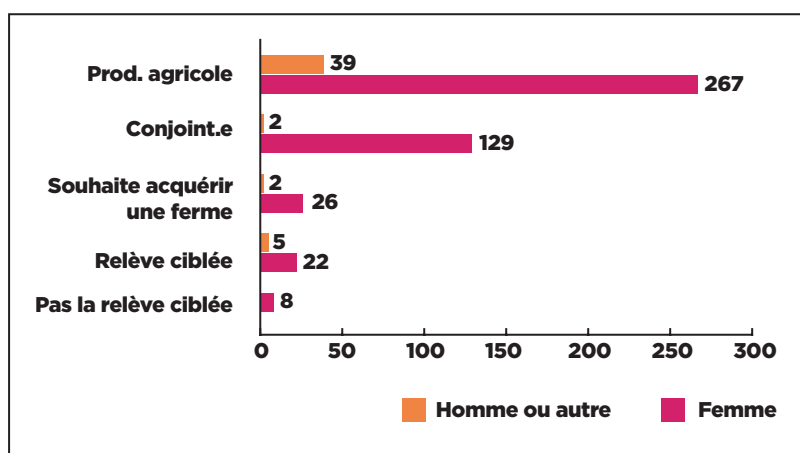


Figure 4 - Répartition des répondants selon leur profil et leur genre (en valeur)

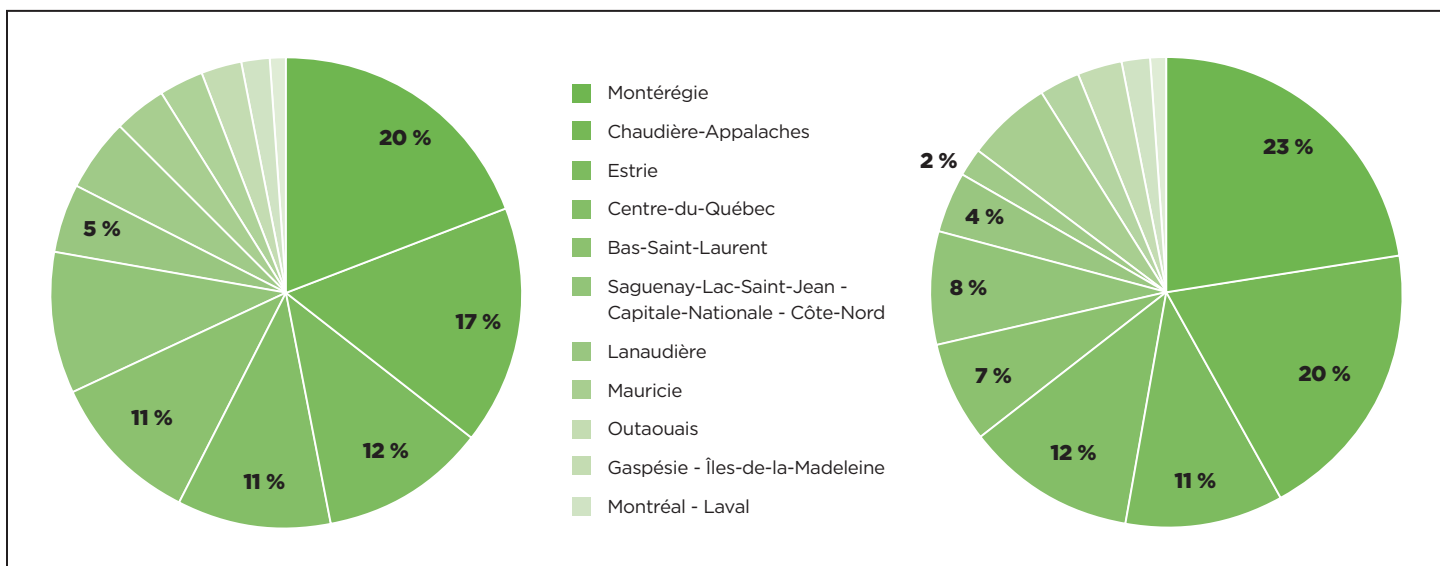


Figure 6 - Répartition des 452 répondantes (à gauche) et des propriétaires agricoles au Québec (à droite) dans les différentes régions du Québec. Source : Recensement de l'agriculture 2021, Statistique Canada, Tableau : 32-10-0381-01.

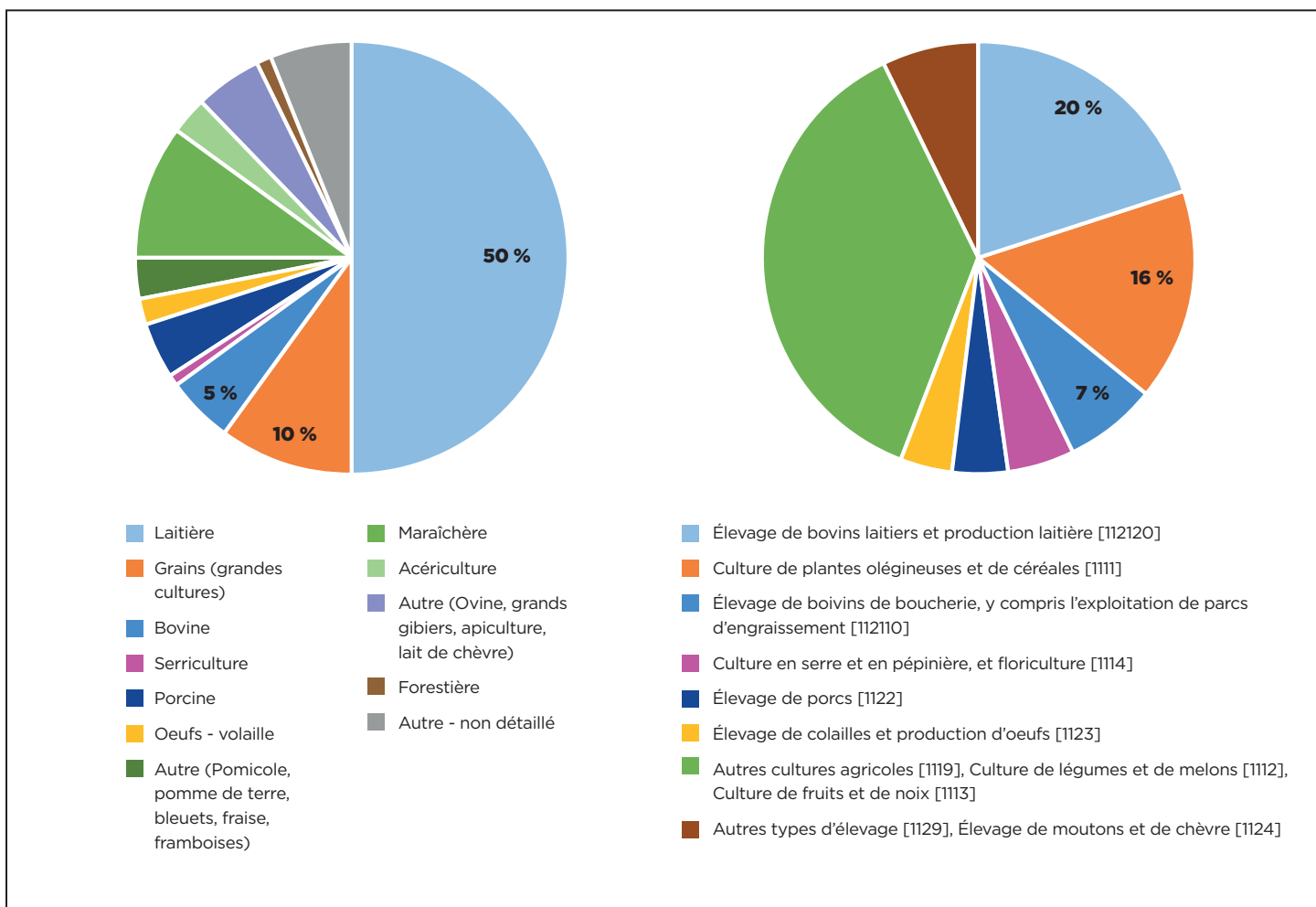


Figure 5 - Répartition des 470 répondants ayant déclaré leur type de productions (à gauche) et des 42 330 propriétaires du Québec selon leur type de production (à droite). Les résultats sont présentés en pourcentages. Source : Recensement de l'agriculture, 2021, Statistique Canada, tableau 32-10-0400-01.

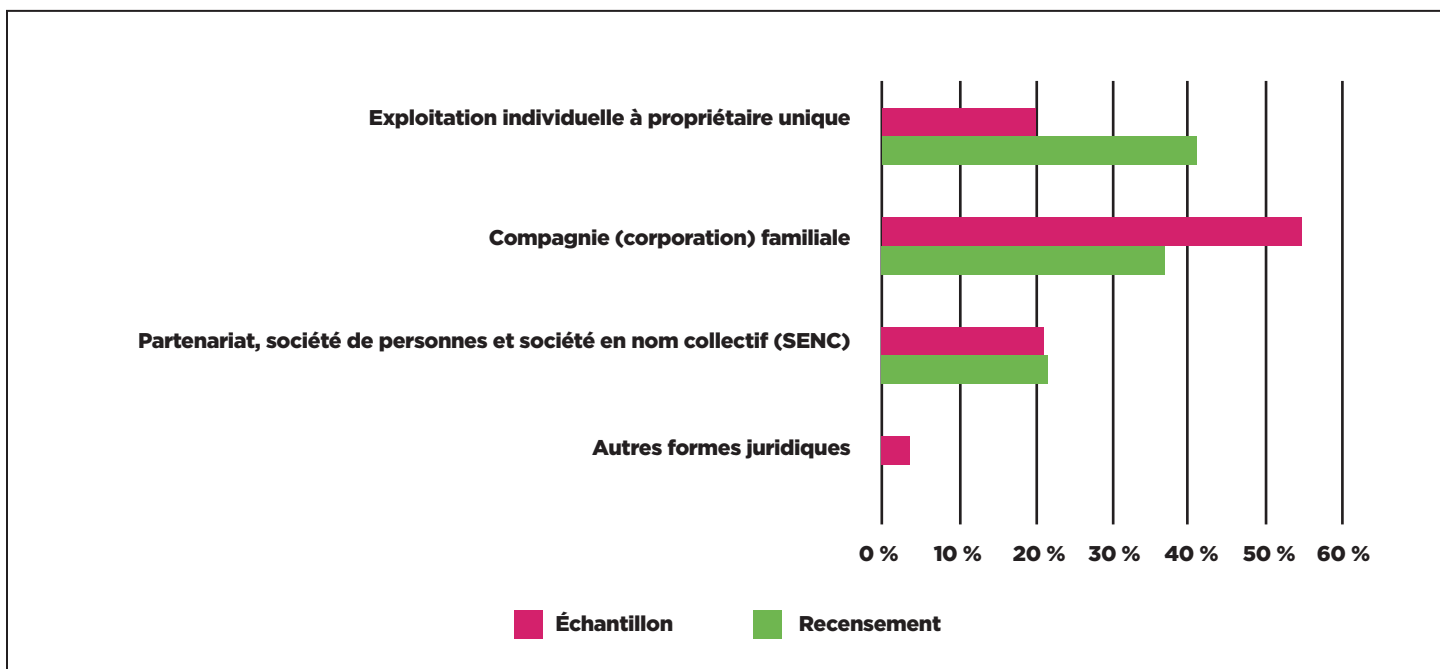


Figure 7 - Répartition des 472 répondants propriétaires selon la forme juridique de leur ferme (rose), en comparaison à la forme juridique des 29 380 fermes au Québec (vert). Source : Recensement de l'Agriculture, Statistique Canada, 2021, Tableau : 32-10-0235-01



Annexe 4 : Description

heures de travail invisibles globales pour les agricultrices

Les statistiques descriptives du travail invisible pour l'ensemble des répondants, pour les femmes et pour les hommes ont été calculés à l'aide du logiciel R-studio.

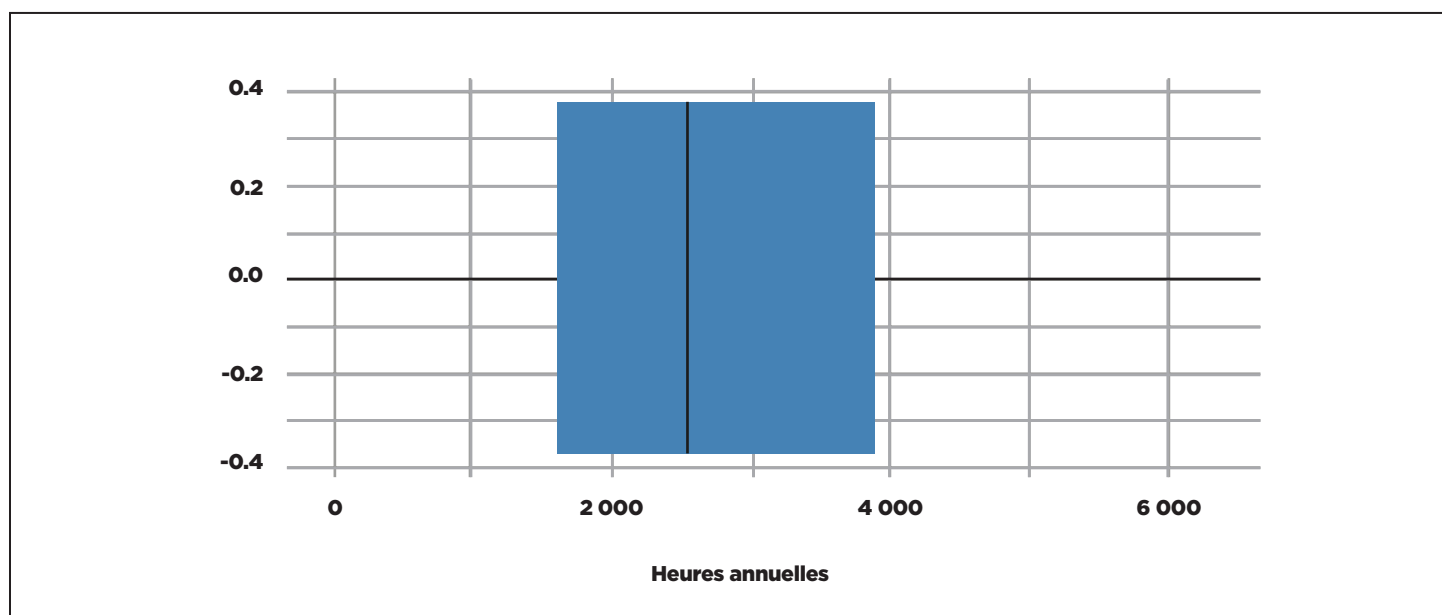


Figure 8 – Graphique en moustache représentant les heures de travail invisibles annuelles réalisées par les agricultrices répondantes.

Annexe 5 : Statistiques descriptives par tâche agricole

Le graphique ci-dessous représente les boîtes sur les statistiques en heure par semaine travaillées par les agricultrices répondantes. Chaque sous-échantillon correspond au nombre d'agricultrices réalisant la tâche sans rémunération (voir *Figure 9*).

Ainsi, pour la tâche de la traite des animaux : la médiane est de 20 h par semaine, la valeur minimal 3 h, et la maximale 40 h. Le premier quartile (25 % des agricultrices font moins) est 10,5 h et le troisième quartile (25 % des agricultrices font plus) est 25 h. Il n'y a pas de donnée aberrante (pas de point rouge pour « traite »).

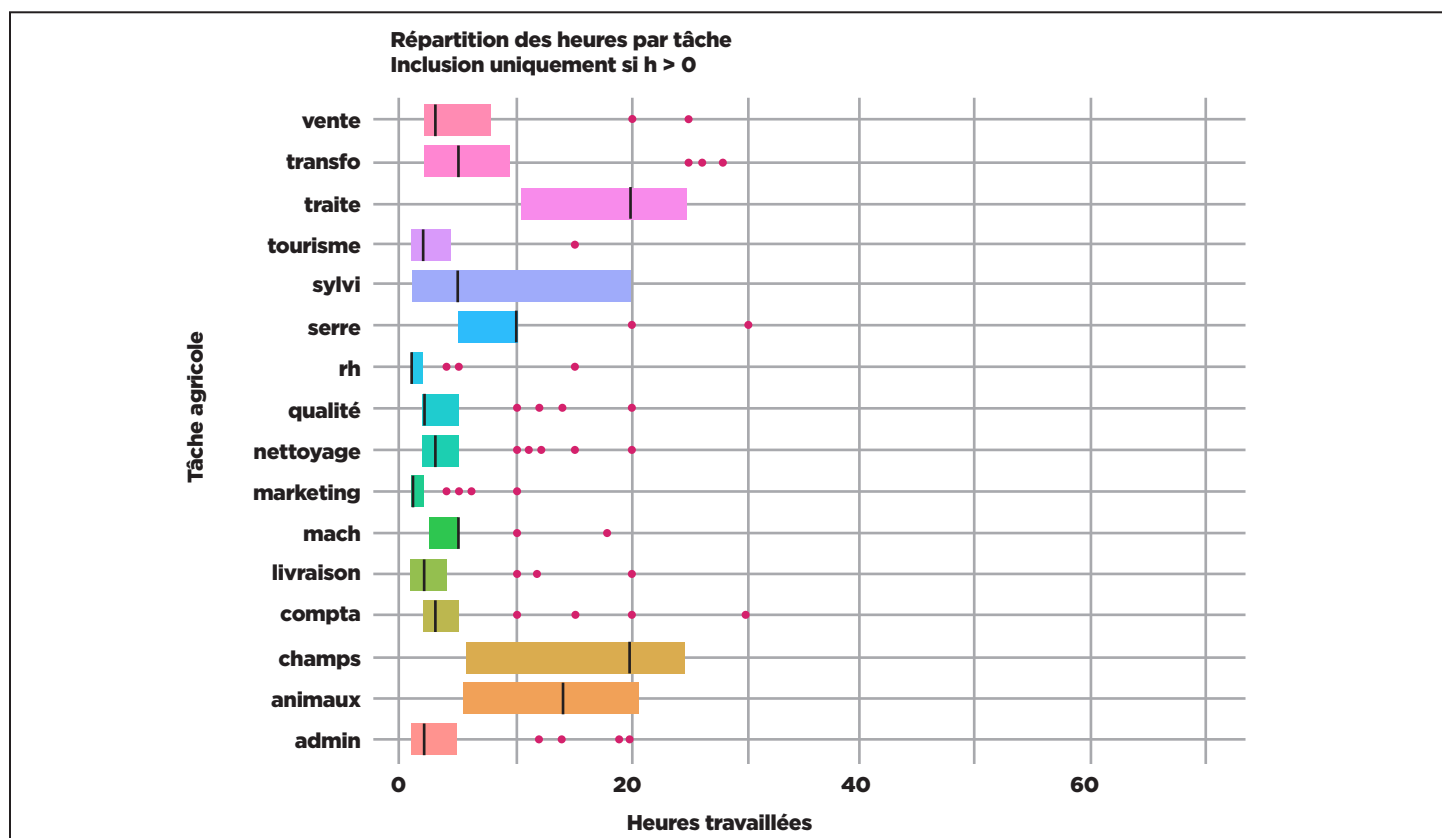


Figure 9 - Répartition des heures de travail invisible hebdomadaires par tâche parmi les agricultrices faisant du travail non rémunéré sur la tâche en question.

Annexe 6 : Description des modèles réalisés

Deux régressions linéaires multiples ont été réalisées dans l'objectif d'isoler les facteurs qui influencent de manière significative le nombre d'heures de travail invisible. En utilisant une approche «toutes choses égales par ailleurs», ce modèle permet de mesurer l'impact propre de chaque variable (familiale, structurelle, économique) tout en neutralisant les effets de confusion. Il s'agit de comprendre pourquoi certaines répondantes déclarent une charge de travail beaucoup plus élevée que d'autres.

Le premier modèle est réalisé **sur l'ensemble des heures de travail invisible totales déclarées (incluant agricole et domestique), par les agricultrices répondantes**. Dans ce modèle, les variables présentées expliquent 15,8 % de la variance du temps de travail et les résultats sont statistiquement significatifs

Le second modèle présenté est également une régression linéaire multiple **portant sur les heures de travail agricole non rémunéré réalisées par les répondantes**. Dans ce second modèle, les variables présentées expliquent 23 % de la variance du temps de travail agricole et les résultats sont statistiquement significatifs.

Ce sont des modèles valides statistiquement et qui permettent donc d'illustrer correctement l'impact de plusieurs variables.



Dans un second temps, pour identifier les caractéristiques associées aux situations extrêmes de travail invisible agricole, deux modèles statistiques ont été construits - l'un pour le bas de l'échelle, l'autre pour le haut. **Les modèles de régression logistique binaire** permettent de répondre à la question : quels facteurs augmentent ou diminuent la probabilité qu'une personne appartienne à un groupe particulier ? Il prend en compte simultanément plusieurs caractéristiques - l'âge, le statut juridique de la ferme, le secteur d'activité, l'ancienneté, etc. - et mesure leur influence. **Le Modèle A s'intéresse aux agricultrices déclarant zéro heure de travail invisible agricole**, soit 35 % de l'échantillon, et cherche à comprendre ce qui les distingue du reste. **Le Modèle B porte quant à lui sur les agricultrices déclarant plus de 1 248 heures par année**, 25 % de l'échantillon. Ensemble, ces deux modèles permettent de dresser un portrait des facteurs qui protègent certaines femmes du travail invisible, et de ceux qui en concentrent la charge sur d'autres.

Ces modèles sont tout à fait robustes, présentant des erreurs standards robustes et une très bonne significativité au seuil de 95 %. La cohérence miroir entre les deux modèles démontre la cohérence des résultats.



Annexe 7 : Graphiques et méthodologie pour analyser les heures de travail invisible domestique

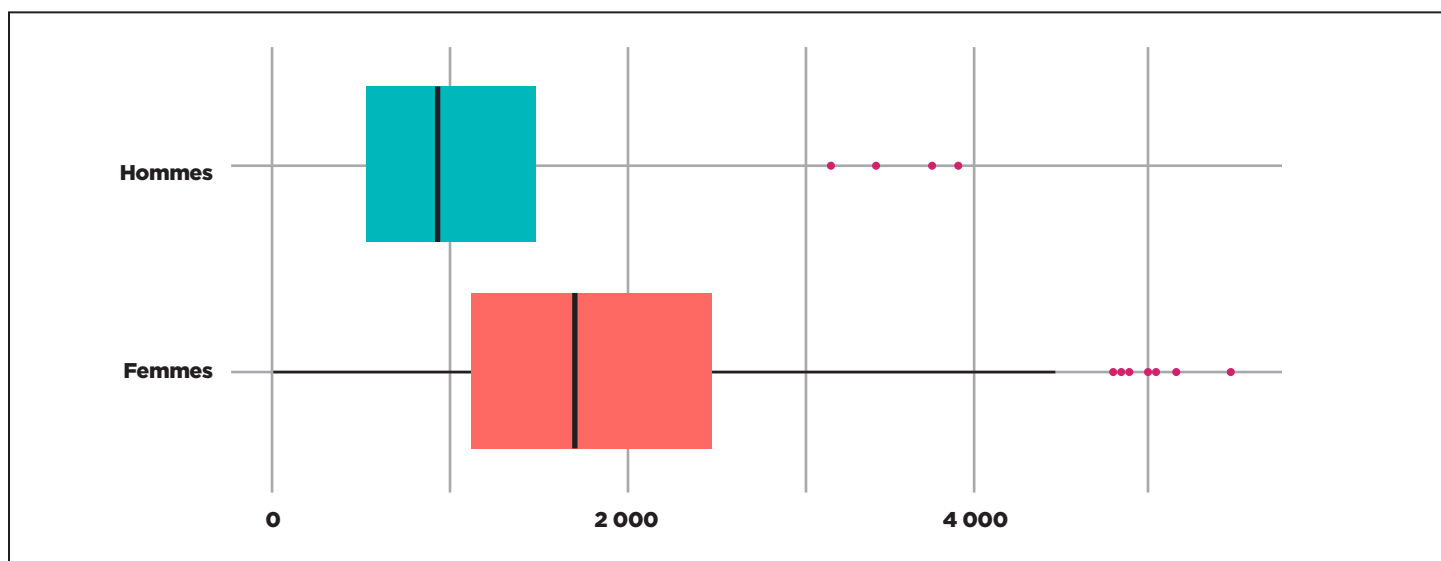


Figure 10 - Graphique en moustache représentant les heures de travail invisibles domestiques annuelles réalisées par les agriculteurs et les agricultrices répondants

Les premières statistiques descriptives mettent en évidence que la moitié des répondantes fait plus de 33 h hebdomadaires de travail invisible domestique (1 716 h par an), quand la moitié des répondants agriculteurs fait plus de 18 h par semaine « seulement » (936 h par an) (Figure 10 ci-dessus)

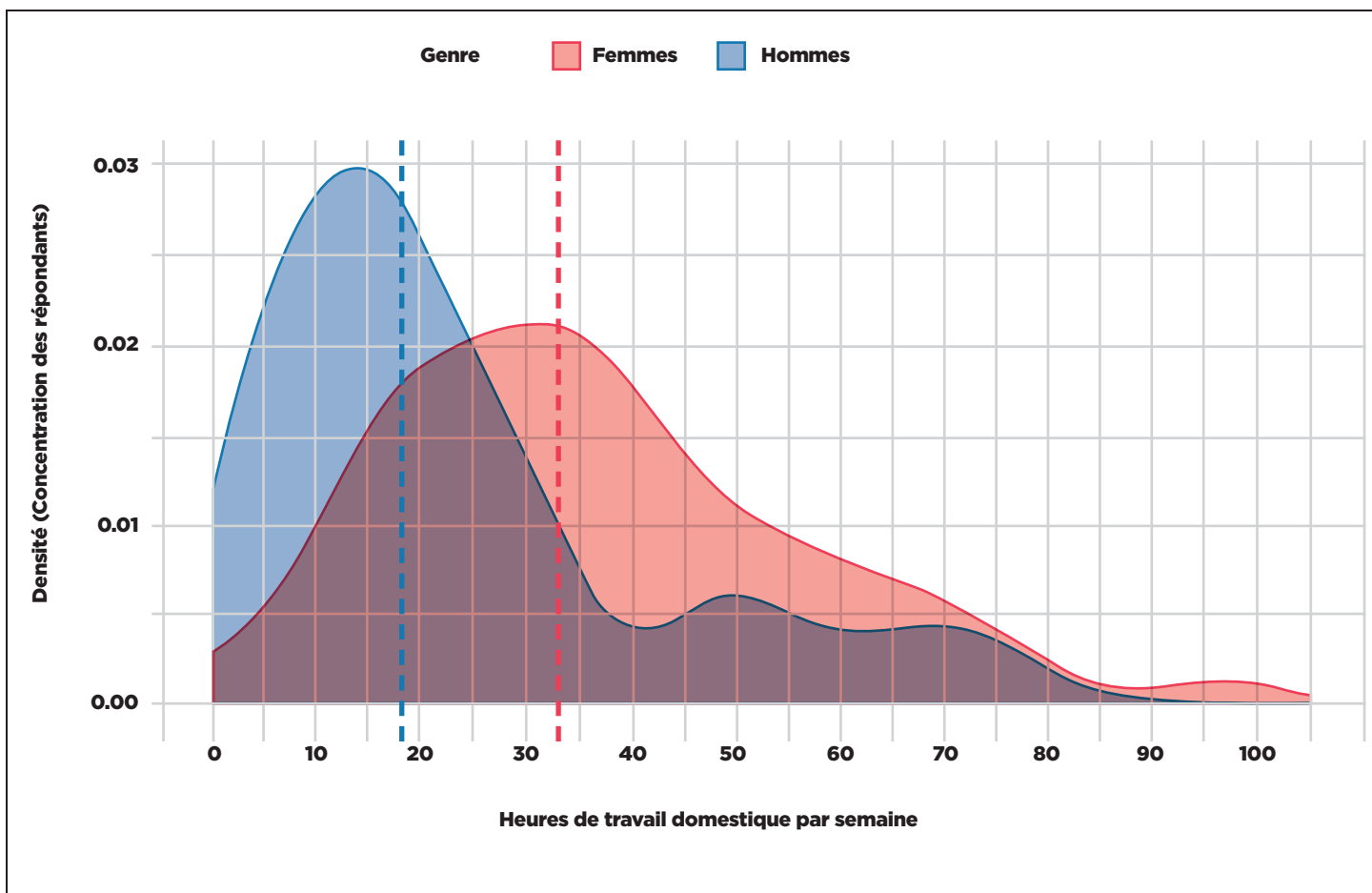


Figure 11 – Distribution des heures de travail invisible domestiques entre les hommes et les femmes répondants. Les lignes pointillées représentent les médianes



La distribution masculine est fortement asymétrique et concentrée sur la gauche du graphique (faible volume d'heures), tandis que la distribution féminine est nettement décalée vers la droite, illustrant une charge de travail invisible plus lourde (*Figure 11*).

Afin d'isoler le véritable poids du genre dans la répartition du travail invisible, nous avons isolé nos 44 répondants masculins pour les comparer à un groupe de 132 agricultrices présentant un profil familial et démographique identique (même tranche d'âge, même nombre d'enfants, même charge d'une autre personne). Une analyse par appariement par score de propension (*Propensity Score Matching*) a été réalisée sous l'environnement R (package *MatchIt*).

L'algorithme a calculé un score basé sur la tranche d'âge, le nombre d'enfants des répondants et le fait d'avoir une personne à charge ou non. Par la méthode du plus proche voisin (*Nearest Neighbor*), chaque agriculteur a été jumelé à trois agricultrices (ratio 1/3) présentant des caractéristiques sociodémographiques identiques. Cette technique a permis de constituer un sous-échantillon parfaitement balancé et comparable de 176 individus (44 hommes et 132 femmes). Les différences de volume d'heures ont ensuite été évaluées via un test non paramétrique de Wilcoxon (Test U de Mann-Whitney), particulièrement adapté aux distributions asymétriques, confirmant la significativité statistique à l'intervalle de confiance 95 % de l'écart observé à profil égal.

